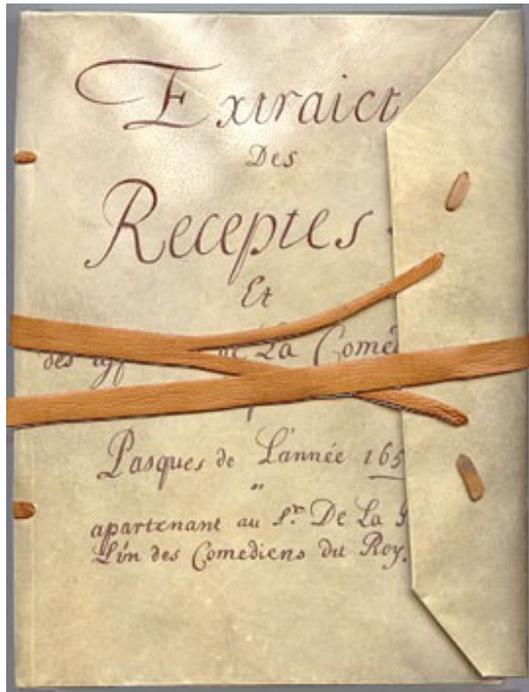
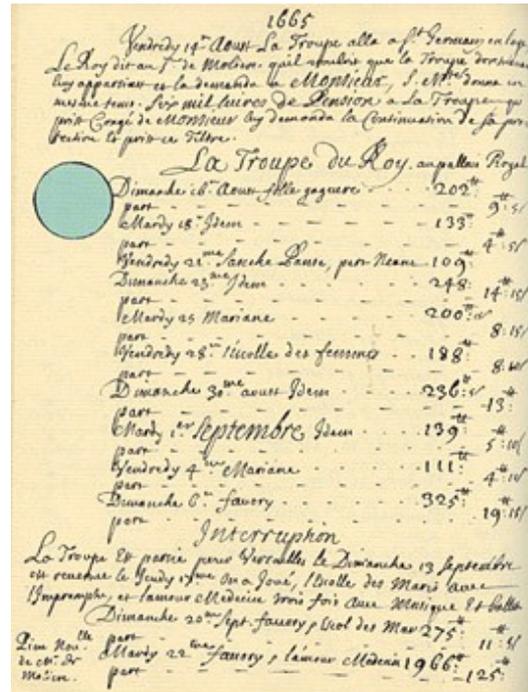




MOLIÈRE / DANS LES COLLECTIONS / LE REGISTRE LA GRANGE



© Collections Comédie-Française
Couverture
Registre de La Grange (fac-similé)



© Collections Comédie-Française
Page du 14 août 1665
Registre de La Grange (fac-similé)

Le « Registre de La Grange » est considéré par les Comédiens-français comme la pièce la plus précieuse de leurs riches collections.

Il n'appartient pas, par sa nature, aux archives proprement dites du théâtre, car c'était le bien particulier d'un comédien. Mais il se trouve que ce comédien, Charles Varlet, sieur de La Grange, était un jeune homme instruit, méthodique et persévérant, qui, dès son entrée dans la troupe de Molière, à Pâques 1659, entreprit de tenir, à partir des livres de comptes du théâtre, le journal de ses activités professionnelles qui se confondaient nécessairement avec celles de la troupe, alors fort réduite. Or, trois seulement des quinze livres de comptes des théâtres du Petit-Bourbon et du Palais-Royal occupés par Molière à Paris sont parvenus jusqu'à nous; ils fournissent des informations sur les affaires de la troupe du 6 avril 1663 au 6 janvier 1665 et du 29 avril 1672 au 21 mars 1673. Seul, le « Registre de La Grange » nous éclaire de façon continue sur la vie quotidienne de la troupe pendant les quinze brillantes saisons semées de chefs d'œuvre par le génie de Molière.

Ce « Registre » est un petit tome *in-quarto* dont les douze cahiers de papier vergé filigrané sont protégés par une couverture portefeuille de parchemin. À l'origine, une lanière de cuir partait du rabat et en assurait la fermeture. La surface du plat porte de l'écriture de La Grange, un titre qui définit les intentions du comédien : « Extrait des Receptes Et des affaires de La Comedie... ».

En tête de la première page, La Grange écrivit avec une juste fierté : « Ce livre appartient au Sr De La Grange, L'un des Comediens de La Troupe Du Sr De Moliere ». En trois pages, il résuma l'histoire de la troupe depuis son arrivée à Paris en octobre 1658, puis il entreprit une notation systématique des faits essentiels relatifs à son fonctionnement : composition de la troupe au début de chaque saison, dates des représentations, titre des pièces jouées, recettes faites, parts perçues par les comédiens, droits des auteurs. Sauf dans des cas exceptionnels, La Grange n'entre pas dans le détail des frais comptables, qui devaient être portés dans le registre journal du théâtre. De temps à autre, une note, en marge, signale la naissance de l'enfant d'une comédienne, un mariage, un décès dans la troupe. Une curieuse symbolique de signes de couleurs compense la sobriété du texte. En marge de son « Livre » – en de rares fois entre deux lignes – La Grange souligne l'importance d'un événement par un dessin à l'encre qu'il colore en partie ou tout entier, ou laisse en blanc : losange, disque, anneau, croix, rectangle. L'usage de ces signes n'est pas absolument systématique, mais il présente une réelle cohérence. Le losange teinté de noir indique la mort ou quelque triste événement ; le petit losange rouge les affaires d'argent, les procès, les désordres au théâtre ; le disque bleu signale les bonheurs de la troupe ou des comédiens. Il atteint sa taille maximum lorsque, en août 1665, après l'interdiction de *Tartuffe*, après *Dom Juan*, le roi accorde à la troupe le titre de « La Troupe du Roi au Palais-Royal », avec six mille livres de pension.

Les cent quarante-deux premières pages du « Registre » sont tout entièrement consacrées à l'époque de Molière. Le 17 février 1673, Molière, épuisé, meurt à la quatrième représentation de son trentième chef-d'œuvre, *le Malade imaginaire*, et toute la douleur et l'angoisse des comédiens sourd dans le bref récit des jours qui suivent « cette perte irréparable ». Mais l'œuvre de Molière doit survivre, il faut maintenir la troupe formée de ses mains. Dans les difficiles années qui suivent, La Grange, sans autre privilège que celui d'assumer les responsabilités de chef de troupe, continue fidèlement, quoique avec une certaine irrégularité, la tenue de son « Livre » où il note, souvent avec les faits qui engagent sa responsabilité dans les affaires du théâtre. Sa dernière entrée est datée du 31 août 1685. Puis, surchargé de besognes, il renonce à s'astreindre à un travail que la bonne tenue des registres du théâtre et leur soigneuse conservation ne rendaient plus nécessaires.

La Grange mourut subitement le 1^{er} mars 1692, à cinquante-sept ans. Son « Livre » resta dans sa famille, inconnu des Comédiens français et de tous les historiens du théâtre. En 1785, pressée d'argent, une descendante du comédien Verneuil, frère de La Grange, offrit aux Comédiens de le leur céder. Elle reçut, en échange, la somme de 240 livres en or. Les Comédiens, pour leur part, s'enrichirent d'un témoignage inestimable sur la vie et les coutumes professionnelles de leurs anciens camarades à l'époque la plus glorieuse de la Maison de Molière.

Sylvie Chevalley,
in *Revue de la Comédie Française*, n°25
(janvier 1974), p. 26-27.